



Protocole sanitaire rentrée 2022

publié le 29/08/2022

Protocole sanitaire rentrée 2022

Descriptif :

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre de cette rentrée 2022, un nouveau protocole sanitaire a été publié par le ministère.

Quel sera le niveau du cadre sanitaire applicable à la rentrée scolaire 2022 ?

Compte tenu de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, la rentrée scolaire se déroulera, sur l'ensemble du territoire national, avec la seule application des mesures prévues par le socle, c'est-à-dire l'application en milieu scolaire des recommandations émises par les autorités sanitaires pour l'ensemble de la population.

Les élèves sont accueillis pour des cours en présentiel. Les activités physiques et sportives se déroulent sans restriction, en intérieur comme en extérieur. La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est pas requise. En revanche, il demeure recommandé :

- ⑥ un lavage régulier des mains ou la mise à disposition de solutions hydroalcooliques ;
- ⑥ une aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures) ou la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des systèmes de ventilation mécanique ;
- ⑥ un nettoyage quotidien et une désinfection régulière des surfaces et points de contact fréquemment touchés.

Le niveau de protocole pourra être modifié en cas de dégradation de la situation sanitaire. La détermination du niveau applicable s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques 3 des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole (passage au niveau 1 ou 2 par exemple), un délai de mise en œuvre de 10 jours sera recherché.

Vous trouverez en pièces jointes deux documents : le protocole et le cadre sanitaire, et la foire aux questions.

Je vous souhaite à tous une très bonne année scolaire.

Cordialement,

F Pinet

Principal du collège

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre de cette rentrée 2022, un nouveau protocole sanitaire a été publié par le ministère.

Quel sera le niveau du cadre sanitaire applicable à la rentrée scolaire 2022 ?

Compte tenu de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, la rentrée scolaire se déroulera, sur l'ensemble du territoire national, avec la seule application des mesures prévues par **le socle**, c'est-à-dire l'application en milieu scolaire des recommandations émises par les autorités sanitaires pour l'ensemble de la population.

Les élèves sont accueillis pour des cours en présentiel. Les activités physiques et sportives se déroulent sans restriction, en intérieur comme en extérieur. La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est pas requise.

En revanche, il demeure recommandé :

- un lavage régulier des mains ou la mise à disposition de solutions hydroalcooliques ;
 - une aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures) ou la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des systèmes de ventilation mécanique ;
 - un nettoyage quotidien et une désinfection régulière des surfaces et points de contact fréquemment touchés.
- Le niveau de protocole pourra être modifié en cas de dégradation de la situation sanitaire. La détermination du niveau applicable s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole (passage au niveau 1 ou 2 par exemple), un délai de mise en œuvre de 10 jours sera recherché.

Vous trouverez en pièces jointes deux documents : le protocole et le cadre sanitaire, et la foire aux questions.

Je vous souhaite à tous une très bonne année scolaire.

Cordialement,

F Pinet
Principal du collège

Documents joints

 ann-e-scolaire-2022-2023-protocole-et-cadre-de-fonctionnement-116311_0 (PDF de 204.9 ko)

 faq-coronavirus-93137_30_aout_2022 (PDF de 701.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.